Image not found or type unknown

Indemnités transport refusées par la Sécu

Par **antimoine**, le **11/10/2009** à **21:03**

Bonjour,
Opéré en 2008 dans un hôpital de la région parisienne, on m'a envoyé dans une clinique à Marseille pour y suivre une rééducation particulière. L'hôpital s'est chargé de toutes les formalités, y compris la demande d'entente préalable pour les transports Paris-Marseille. La clinique a bien reçu un avis favorable pour l'hospitalisation. Mais la Sécu me refuse le remboursement des transports au prétexte que la procédure n'a pas été respectée. Mon dossier est parti devant la Commission de Recours Amiable. En cas de nouveau refus, je devrais saisir le tribunal des affaires de la Sécu. Je me demande si l'hôpital a bien effectué les démarches nécessaires. Faudra-t-il le mettre en cause au moment de la saisine, comment procéder ?
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés